

Ecrit par le 22 février 2026

Les élèves du lycée La Ricarde ont nettoyé des berges du Calavon-Coulon



Le vendredi 20 septembre 2024, 40 lycéens du lycée professionnel La Ricarde qui se trouve à l'Isle-sur-la-Sorgue ont collecté 600kg de déchets qui se trouvaient dans le Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière à Bonnieux. Une initiative qui rentre dans le cadre de l'opération internationale World Clean Up Day.

Une opération verte et positive. Ce vendredi 20 septembre 2024, 40 lycéens [du lycée professionnel La Ricarde](#) de la commune vauclusienne de l'Isle-sur-la-Sorgue ont collecté plus de 600kg de déchets sur les berges du Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière à Bonnieux. Dans le cadre de cette opération

Écrit par le 22 février 2026

internationale du [World Clean Up Day](#), les participants ont été encadrés par des agents du [Parc Naturel Régional du Luberon](#).

Cette initiative apparaissait comme nécessaire. Le Calavon-Coulon qui est une rivière méditerranéenne a un débit alternatif avec de faibles productions en été et des crues automnales qui suivent ce qui le rend très sensible aux diverses pollutions. Depuis 1993 et la mise en œuvre d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), on observe une amélioration certaine de la qualité des eaux de la rivière.



Une initiative environnementale

Subissant de nombreuses crues, le cours d'eau du Calavon-Coulon voit de nombreux déchets s'amassait sur les berges dont des plastiques issus d'anciens dépôts stockés et remis à jour par la rivière lorsque ces derniers se mêlent à la végétation. Cette pollution plastique concerne principalement le linéaire entre le Pont Julien et la Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult. Ces nuisances ont des impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Ecrit par le 22 février 2026

Ce n'est pas la première initiative de ce type qui est menée sur le territoire du Parc régional. D'autres journées de nettoyage ont été organisées en 2023 et 2024 par le Parc et ses partenaires (avec la participation de centres loisirs, de l'entreprise RTE, des habitants, du lycée La Ricarde) qui avaient déjà permis de ramasser plusieurs tonnes de déchets plastiques agricoles et de ferrailles diverses.

Vaucluse : Véolia ouvre les portes de ses sites pour les journées européennes du patrimoine



Ce week-end, les journées européennes du patrimoine permettront aux français de découvrir plusieurs sites culturels et industriels. Dans ce cadre, l'entreprise Véolia a fait le choix d'ouvrir les portes de plus de 50 sites de sa structure, un peu partout en France, dont 2 en Vaucluse, à Avignon et l'Isle-sur-la-Sorgue.

Ecrit par le 22 février 2026

Le samedi 21 septembre 2024, l'entreprise [Véolia](#), multinationale spécialisée en production et distribution d'eau ainsi que gestion des eaux usées, ouvrira plus de 50 sites de sa structure pour des visites exceptionnelles dans le cadre de la 41^{ème} édition des journées européennes du patrimoine, dont 13 en région PACA et 2 sur le département du Vaucluse. Cet évènement national mettra en avant cette année la valorisation du patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions ainsi que le patrimoine maritime.

Ces visites des sites Véolia représentent une opportunité pour le public de découvrir les installations d'une entreprise industrielle et environnementale mondiale qui se trouve près de chez eux et qui fait donc parti du patrimoine industriel. Usines de production d'eau potable, stations d'épuration, centres de tri ou de valorisation énergétique.. tous ces sites font partie d'un circuit important qui assure la protection de l'environnement et sa transmission de génération en génération.

Des visites guidées sur le Vaucluse avec des thématiques

Ces lieux dépositaires avec leurs équipes des connaissances constituées depuis les débuts de l'histoire de l'eau, des déchets et de l'énergie sont des lieux vivants, qui continuent à innover et à œuvrer concrètement au service des enjeux de développement durable des territoires : prévention des pollutions, protection de la santé humaine et des ressources naturelles, lutte contre le changement climatique.

Sur le Vaucluse, deux sites Véolia sont présents et ouvriront leurs portes, la station d'épuration de Courtine Grand Avignon et la station d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgue. Les deux lieux proposeront des visites guidées assurées par des professionnels de Véolia avec des thématiques spécifiques à leurs activités.

Station d'Épuration de Courtine Grand Avignon (84)

570 chemin de Courtine, 84000 Avignon - Lien d'inscription: <https://evdr.co/l0c9q>

Samedi 21 septembre : 9h30 - 10h30 et 11h00 - 12h00

Comment produire une énergie locale, propre et durable à partir de boues de station d'épuration ? Suivez les différentes étapes de traitement des eaux usées d'une partie des communes du Grand Avignon et découvrez comment elles peuvent désormais alimenter en gaz vert l'équivalent de 1300 foyers.

Ecrit par le 22 février 2026



Station d'Épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue (84)

Samedi 21 septembre : 9h30 - 10h30 et 11h00 - 12h00

1026 Chemin de l'École d'Agriculture, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue - Lien d'inscription :
<https://evdr.co/cva8p>

Venez visiter la station d'épuration de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Mont de Vaucluse, une installation qui joue un rôle essentiel dans la préservation de la faune et la flore locales et découvrez l'envers du décor du traitement de l'eau.

Ecrit par le 22 février 2026



Urbanisme durable : les 12 propositions des notaires de France

Ecrit par le 22 février 2026



Le 120^e Congrès des notaires de France se tiendra à Bordeaux les 25, 26 et 27 septembre 2024. Ce rendez-vous organisé par le [Conseil supérieur du notariat](#) aura pour thème cette année : 'Vers un urbanisme durable'. L'occasion pour la profession de dévoiler son livret de 12 propositions destinées à accompagner les projets face aux défis environnementaux.

« Les notaires, présents sur tout le territoire informent et conseillent leurs clients sur les évolutions du droit et notamment sur les obligations liées aux risques climatiques, explique le [Conseil supérieur du notariat](#). Chaque année, les notaires de France se réunissent en Congrès, afin de se former et de débattre sur des propositions d'amélioration de la loi sur le thème retenu. [Le 120e Congrès des notaires de France](#) survient dans un contexte où l'urgence écologique se fait de plus en plus pressante. Plus que jamais, il devient nécessaire d'adapter le cadre légal actuel aux défis environnementaux. En présence de 4000 participants et d'une soixantaine d'intervenants, 12 propositions seront débattues et soumises au vote des notaires ayant pour objectif d'anticiper les défis environnementaux, de convaincre les acteurs et de réaliser des projets adaptés aux nouveaux modes de vie. »

« Plus que jamais, il devient nécessaire d'adapter le cadre légal actuel aux défis environnementaux. »

12 défis pour l'environnement

Dans ce cadre, les notaires de France viennent de dévoiler en avant-première leur livret des propositions sur le Vers un urbanisme durable. Si ce document est consultable [ici](#) en accès libre, vous trouverez

Ecrit par le 22 février 2026

également ci-dessous le détail de ces 12 propositions.

Anticiper les défis environnementaux

1/ Pour un statut de l'arbre dans le Code Civil

Les arbres améliorent la qualité de l'air, font office de climatiseurs, sont des pièges à sons et contribue à l'amélioration de notre quotidien. Or, dans l'état de notre droit, l'arbre n'est abordé dans le code civil que comme un élément négatif sur lequel il faut agir pour préserver la propriété foncière. Toutefois, le 120^e Congrès des notaires de France estime qu'il est aujourd'hui indispensable de reconnaître un nouveau statut à l'arbre pour lui apporter une protection différente, reconnaissance de toutes ses vertus.

2/ Faire évoluer la législation face au recul du rivage maritime

L'érosion côtière est un phénomène naturel accentué par les aléas climatiques et les facteurs humains. Ce recul menace les biens et les personnes à tel point qu'à l'horizon 2100 on estime que 450 000 logements seront concernés. Le 120^e Congrès des notaires de France propose d'améliorer l'information légale délivrée lors des mutations sur ce sujet et d'anticiper l'intégration de la propriété dans le domaine public maritime en offrant la possibilité d'une préemption ou d'un délaissé portant uniquement sur le sol et le tréfonds, laissant au propriétaire un droit d'usage temporaire aussi longtemps que l'érosion le permettra.

3/ Adapter les droits des bois et forêts

À l'image de l'eau, les bois et forêts doivent désormais être considérés comme des biens communs dont la protection et l'usage doivent faire l'objet de solutions d'utilisation et de protection collectifs. Face aux changements climatiques, il faut repenser les droits d'utilisation des bois et forêts, et envisager un renouvellement des règles concernant le partage des ressources.

4/ Renforcer l'information sur l'état des risques et pollutions

Pour louer ou vendre un bien immobilier, de nombreux diagnostics immobiliers sont obligatoires. Ces diagnostics semblent aujourd'hui inadaptés à une bonne et claire information. Le souhait du congrès est d'aller plus loin. Il faut dorénavant informer le futur acquéreur de l'état des risques liés aux changements climatiques et pollutions. Ces informations ont pour but d'anticiper et éviter les éventuels contentieux.

Convaincre les acteurs

5/ Adapter le droit aux opérations de portage foncier

Pour aménager le territoire, il faut maîtriser le foncier. Un rôle qui revient aux établissements publics fonciers, qui ne disposent pas à ce jour de l'agilité nécessaire pour mener à bien leurs missions. Le 120^e Congrès suggère que la réglementation soit revue pour s'adapter aux besoins et aux urgences auxquelles le secteur fait face en définissant le portage foncier et les opérations de proto aménagement en le soumettant à un régime juridique spécifique, et en sécurisant le portage foncier en soumettant ces opérations, si elles sont susceptibles de porter atteinte à l'environnement, à un diagnostic préalable.

6/ Libéraliser l'assiette des autorisations d'urbanisme

L'unité foncière, référentiel pris en compte pour les demandes d'autorisation d'urbanisme, ne semble plus adapté aux opérations d'aménagement complexe et apparaît aujourd'hui comme un frein à

Ecrit par le 22 février 2026

l'urbanisme de transformation ni permettant ni la prise en compte d'un urbanisme environnemental dans les projets, ni une bonne acceptabilité desdits projets dans la cité.

En conséquence, le 120^e Congrès des notaires de France propose de modifier la définition de l'assiette d'un projet afin d'élargir la possibilité de demander des autorisations d'urbanisme sans se cantonner à l'unité foncière, référentiel d'aujourd'hui.

7/ Développer la compensation environnementale

- **Clarifier et assouplir les règles en matière de compensation environnementale**

La compensation environnementale s'inscrit dans le cadre de la séquence ERC (Éviter - Réduire - Compenser). Or, l'efficacité de sa mise en œuvre est limitée. Aujourd'hui, les opérateurs ont peu de moyens à leur disposition pour rendre efficaces ces mesures de compensation. Le 120^e Congrès des notaires de France propose d'une part de supprimer les droits de préemption lorsqu'un terrain est acquis en vue d'y réaliser une mesure de compensation, de seconde part de permettre au maître d'ouvrage cédant son projet immobilier de céder le terrain également concerné par la mesure de compensation.

- **Créer un bail emphytéotique environnemental**

Les maîtres d'ouvrage rencontrant très souvent des difficultés à acquérir les terrains nécessaires à la réalisation des mesures de compensation environnementale, il convient de leur proposer d'autres modalités leur permettant de remplir leurs obligations. Le 120^e Congrès des notaires de France propose ainsi de créer un nouveau contrat constitutif de droits réels immobiliers : le bail emphytéotique environnemental.

- **Ouvrir la compensation environnementale financière**

Afin de pallier les difficultés rencontrées par les maîtres d'ouvrage pour trouver du foncier permettant la compensation environnementale le 120^e Congrès des notaires de France propose d'ouvrir la possibilité, en dernier recours, de réaliser la compensation, en partie seulement, par une mesure financière versée dans un fonds de péréquation à compétence nationale chargé de financer les mesures de gestion des aires protégées.

8/ Étendre et développer le projet urbain partenarial (PUP)

Le PUP est une convention publique privée entre le porteur de projet et la collectivité locale compétente. Il permet le préfinancement d'un aménagement et l'acceptabilité du projet, garantie d'une sortie

Ecrit par le 22 février 2026

accélérée. Cet outil, insuffisamment utilisé, nécessite une meilleure compréhension pour tendre vers une planification des aménagements. Le 120e Congrès des notaires de France propose d'étendre ce dispositif à d'autres opérations telles que les opérations de renaturation et de désartificialisation sur les zones préférentielles de renaturation ainsi que sur la réhabilitation des réseaux permettant de réaliser des projets adaptés aux nouveaux modes de vie.

Réaliser des projets adaptés aux nouveaux modes de vie

9/ Adapter le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) aux territoires

Le ZAN, inscrit dans la loi Climat et résilience de 2021, est une réponse concrète aux quelque 24 000 hectares d'espaces naturels consommés chaque année en France, alors qu'il existe, dans le même temps, des friches industrielles ou professionnelles à réhabiliter. Destiné à révolutionner l'acte de construire, le Zan doit aussi s'adapter à la diversité des territoires et des projets et se libérer du contexte initial dans lequel il a été créé. C'est l'objet des propositions du 120^e Congrès des notaires.

10 /Accélérer la mutation des entrées de ville

Les entrées de ville sont des zones urbaines monofonctionnelles, bétonnées, et souvent mal intégrées. Elles sont néanmoins perçues comme essentielles pour les économies locales concentrant presque 72% de la consommation des ménages des villes concernées. Compte tenu de la consommation d'espace naturel de ces zones, elles représentent un enjeu environnemental fort.

A l'heure de la sobriété foncière, ces zones deviennent un formidable gisement d'espace dont il faut s'emparer. Le 120^e Congrès s'attache à proposer des solutions pour favoriser la transformation des entrées de ville.

11/ Urbanisme : de la construction à la transformation

A l'aune du ZAN, il faut trouver les solutions pour construire sans consommer de foncier. Pour y parvenir, le 120^e Congrès apporte les solutions permettant de mener plusieurs actions conjointes : requalifier les habitats dégradés, surélever les villes, requalifier les friches, transformer les bureaux en logements, tout en créant des îlots de fraîcheur et désimperméabilisant les sols.

12/ Mettre l'environnement au cœur des projets immobiliers et d'aménagement pour sécuriser ceux qui les conduisent

Depuis trente ans, le législateur a souhaité sécuriser le pétitionnaire des autorisations d'urbanisme pour favoriser la construction et notamment la construction de logements. Mais la question environnementale compromet de plus en plus radicalement la sécurité des autorisations d'urbanisme, le droit de l'environnement impactant les contentieux des autorisations tant sur le fonds que sur la forme. En conséquence, et afin de sécuriser les pétitionnaires, le 120^e Congrès des notaires de France propose de faire de l'environnement le socle des projets en systématisant l'exigence d'une notice et/ou diagnostic environnemental pour toutes les autorisations d'urbanisme, mais également de simplifier et sécuriser la situation des maîtres d'ouvrage en délivrant, notamment, une autorisation unique.

L.G.

Ecrit par le 22 février 2026

L'appel de la forêt du Parc naturel régional du Ventoux



Mardi 1^{er} octobre, se déroulera à Mazan le forum 'Forêts Ventoux'. L'événement a pour objectif de rassembler tous les acteurs impliqués dans la gestion des milieux forestiers, y compris les élus, techniciens des collectivités, chercheurs, propriétaires forestiers, entreprises, et acteurs de l'environnement, du pastoralisme, et des activités de pleine nature.

Il se tiendra dans le cadre du projet de création de la Charte Forestière de Territoire du Mont Ventoux, porté par le Parc en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF), le Centre national de la propriété forestière (CNPF), l'association les Communes forestières et l'interprofession Fibos Sud et accompagné par le bureau d'études Alcina Forêts

Ecrit par le 22 février 2026

Le parc du Ventoux veut remettre la Haie à l'honneur

Rassembler tous les acteurs de la forêt

Ce forum « se veut un espace de rencontre conviviale et de travail collaboratif autour des forêts et de la ressource en bois, présentes sur le territoire du Parc et des Dentelles » explique [le Parc du Ventoux](#) qui vient aussi de lancer cet été, en partenariat avec [la Chambre d'Agriculture de Vaucluse](#) et [la SCOP AGROOF, le pacte en faveur de la haie](#) visant à augmenter les lignes d'haies sur son territoire.

Le programme du forum (voir détail en fin d'article) inclura une conférence, des ateliers pratiques axés sur la multifonctionnalité des forêts. Le forum sera une occasion unique d'aborder les grands enjeux de la gestion et de la valorisation des forêts du Ventoux, de partager des expériences et de réfléchir collectivement aux actions à intégrer dans la future Charte forestière.

[L'inscription](#) au forum est gratuite mais obligatoire. Pour cela il suffit de cliquer sur le lien suivant : [Forum Forêts Ventoux](#)

Mardi 1er octobre. De 13h30 à 18h. Salle de la Boiserie. Mazan.

Contacter Gabrielle Simaillaud, chargée de projet forêt et pastoralisme : gabrielle.simaillaud@parcduventoux.fr ou 04 90 63 22 74

Le Programme

13h30 : Accueil café

14h : Introduction du forum

14h15 : La ressource en bois et les forêts du territoire du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et des Dentelles de Montmirail Présentation de la Charte Forestière de Territoire Restitution de l'étude de la ressource en bois local (Alcina Forêts, l'ONF et le CNPF)

15h15 : Ateliers participatifs sur la multifonctionnalité des forêts du territoire - La gestion forestière - L'utilisation du bois et la filière forêt-bois locale - Le sylvopastoralisme - La biodiversité et les paysages forestiers - Les activités de pleine nature et le multi-usage - Les services écosystémiques - Le changement climatique en forêt

17h15 : Pause

17h30 : Restitution des ateliers et conclusion

18h : Clôture officielle du Forum

Ecrit par le 22 février 2026

Une nouvelle école à Avignon : une première depuis 30 ans



Inauguration de la 59^e école d'Avignon, au cœur de l'éco-quartier Joly-Jean. La nouvelle école Melly & Paul Puaux a été imaginée pour répondre à l'accroissement du nombre d'enfants scolarisés. Un établissement où tout est fait pour le bonheur des enfants.

« Il n'est pas, je crois, de plus grande joie pour un maire que d'inaugurer une école » a déclaré Cecile Helle. Un pari sur l'avenir, sur le champ des possibles ouverts aux petits avignonnais avec cet établissement [qui a demandé 2 ans et demi de travaux](#) dans la coulée verte au milieu de 42 hectares de nature.

Bois, verre et béton pour ce bâtiment 100% éco-responsable, toiture et cour de récréation végétalisées, panneaux photovoltaïques, brise-soleil, halle créative, studio de musique, murs d'escalade, labo des petits

Ecrit par le 22 février 2026

génies, planetarium, toboggan pour accéder à la cantine. « Tout a été pensé pour un apprentissage maximal, pédagogique et ludique » explique la maire, qui n'a pas oublié qu'elle était enseignante.

« Il n'est pas, je crois, de plus grande joie pour un maire que d'inaugurer une école »

Cécile Helle, maire d'Avignon

Projet phare de la seconde mandature

C'est la première école construite à Avignon depuis bientôt presque trois décennies, face à la croissance de la population, c'était le projet-phare de la seconde mandature de Cécile Helle, « Un lieu de rencontre, de partage, de vie, de bien vivre, d'épanouissement et d'inclusion puisque des psychologues et psychomotriciens sont prévus pour accompagner individuellement une dizaine d'enfants autistes. »

Une école idéale qui a obtenu en 2021 [le label Bâtiment durable méditerranéen](#) (BDM) niveau or pour sa conception. La commission BDM a particulièrement apprécié l'ouverture de l'école sur son environnement.



Crédit : Ville d'Avignon

Ecrit par le 22 février 2026

Energie : une école 100% autonome

Par ailleurs, l'école est 100% autonome sur le plan énergétique avec ses 400 m² de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture (puissance : 77 kWhc) permettant d'alimenter ses besoins propres mais aussi ceux de bâtiments communaux proches (cuisine centrale, bibliothèque Renaud-Barrault). Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur géothermique, l'émission se faisant par des panneaux rayonnants. Deux centrales de traitement de l'air garantissent, selon le système de ventilation double flux, un renouvellement de l'air intérieur. Du double vitrage performant et des brise-soleils orientables maintiennent la fraîcheur du bâtiment en période de chaleur.

[\(Vidéo\) Avignon, de l'or pour l'école Joly Jean !](#)

1% artistique : Masfer à la manœuvre

Dans le cadre du '1% artistique', une œuvre durable a été conçue par l'artiste et designer [Matali Crasset](#), une 'Girouette Joli' (sans 'e') et une « Hutte Joli » avec fanions colorés (voir ci-dessous). Elles ont été réalisées par les artisans de talent de l'Atelier de Métallerie [Masfer](#) situé au Thor. [Philippe Catinaud](#), le patron, n'est pas peu fier d'avoir participé à ce travail « La hutte fait 6 mètres de haut, la girouette 3m de diamètre, ça a l'air simple mais c'était un challenge technique. On a dû faire une dalle de béton d'un mètre carré pour qu'elles ne s'enfoncent pas dans le sable. En plus, les petits ont fait des dessins qu'on a mis dans une boîte, ce sera leur trésor enfoui que d'autres générations d'écoliers découvriront peut-être un jour, dans des années ».

Ecrit par le 22 février 2026



Ecrit par le 22 février 2026

Crédit : Masfer

Ecrit par le 22 février 2026



Ecrit par le 22 février 2026

Crédit : Masfer

Les avignonnais consultés pour le nom de l'école

Pour le nom de l'école, les avignonnais ont été sollicité. Plus d'un millier ont choisi 'Melly et Paul Puaux', plutôt que les couples Mandela, Curie, Badinter, Aubrac, Manouchian ou Kraft. Deux avignonnais qui, jusqu'à leur dernier souffle se sont battus pour le Festival et le rayonnement d'Avignon, dans les pas de Jean Vilar, le créateur du TNP (Théâtre national populaire) et de cette 'Culture pour tous'.

Au final, 107 élèves ont bien de la chance d'avoir fait leur rentrée dans les 4 940m² de cette école idéale, ouverte, inclusive. A terme, ils seront 300 dans 11 classes (5 maternelles et 6 élémentaires). Le tout, encadré notamment par 11 enseignants et personnels pédagogiques, 10 agents municipaux (ATSEM, agents de cantines, agents polyvalents...) et une directrice des activités périscolaires (chaque vendredi après-midi).

L'ensemble représente un investissement de 15M€ (Ville d'Avignon 10M€, Région Sud 1,92M€, Grand Avignon (Fonds de soutien pour la transition écologique) 1,6M€, Etat (Dotation politique de la Ville) 1,4M€.



Crédit : Ville d'Avignon

Ecrit par le 22 février 2026

Carpentras : les associations se réunissent pour présenter leurs activités



Le samedi 7 septembre 2024, à partir de 10h, les associations de la commune vauclusienne de Carpentras se réuniront sur le parking des platanes, allées Jean-Jaurès pour présenter leurs activités à venir dans la ville.

Ce sont plus de 200 stands qui sont attendus ce samedi 7 septembre 2024 dans le parking des platanes, allées Jean-Jaurès à Carpentras pour le forum de la vie associative. Les différentes associations culturelles, humanitaires, sportives ou environnementales seront représentées et présenteront les activités qu'elles proposeront en leur sein.

Ecrit par le 22 février 2026

Un large panel qui a pour but de séduire un maximum d'enfants et leurs parents en vue qu'ils effectuent un choix large d'activités en tous genres durant leur temps libre. Il existe la possibilité également pour les adultes de s'engager dans ces structures et de devenir bénévoles. Serge Andrieu, maire de Carpentras sera présent avec les élus pour une journée des stands dès 10h du matin.

Durant la journée, [la Ville de Carpentras](#) s'engage pour offrir un programme ludique et dédié au tissu associatif local. plusieurs espaces de démonstrations sportives avec plusieurs disciplines (sports collectifs, sports individuels) seront mis en place ainsi que des démonstrations de danse, de musique et de théâtre. Des membres de [la Croix Rouge](#) seront de la partie afin de proposer une initiation aux premiers secours.

Infos pratiques : Forum de la vie associative. Samedi 7 septembre 2024 de 10h à 17h30. Parking des platanes, allées Jean-Jaurès, 208 avenue Jean-Jaurès, 84200, Carpentras. Entrée libre.

(Vidéo) Carpensud à la pointe de l'écologie industrielle et territoriale

Ecrit par le 22 février 2026



L'association d'entrepreneurs de la zone d'activité de [Carpensud](#) vient d'obtenir le soutien de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'émergence d'une démarche [d'Ecologie industrielle et territoriale \(EIT\)](#).

Dans ce cadre, une nouvelle commission s'est ouverte à Carpensud afin de mettre en œuvre ce projet territorial, qui a pour but d'optimiser les flux entrants (ressources) et les flux sortants (déchets) à l'échelle du territoire afin de réduire les impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement.

« Cette optimisation s'appuie sur la coopération territoriale des acteurs, publics comme privés, afin de générer des gains qu'ils soient économiques, environnementaux voire sociaux », explique l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dont l'EIT est l'un des 7 'piliers' de l'action d'économie circulaire mise en œuvre par l'établissement public.

Pour Carpensud, le projet comprend notamment des actions de sensibilisation et d'information, des sessions de formation, des ateliers, et des communications pour assurer une compréhension approfondie de l'EIT, ainsi qu'une enquête afin de recenser les entrants et sortants des entreprises en vue d'une mutualisation.

Pour cela, l'association vauclusienne met en place un groupe de travail constitué de :

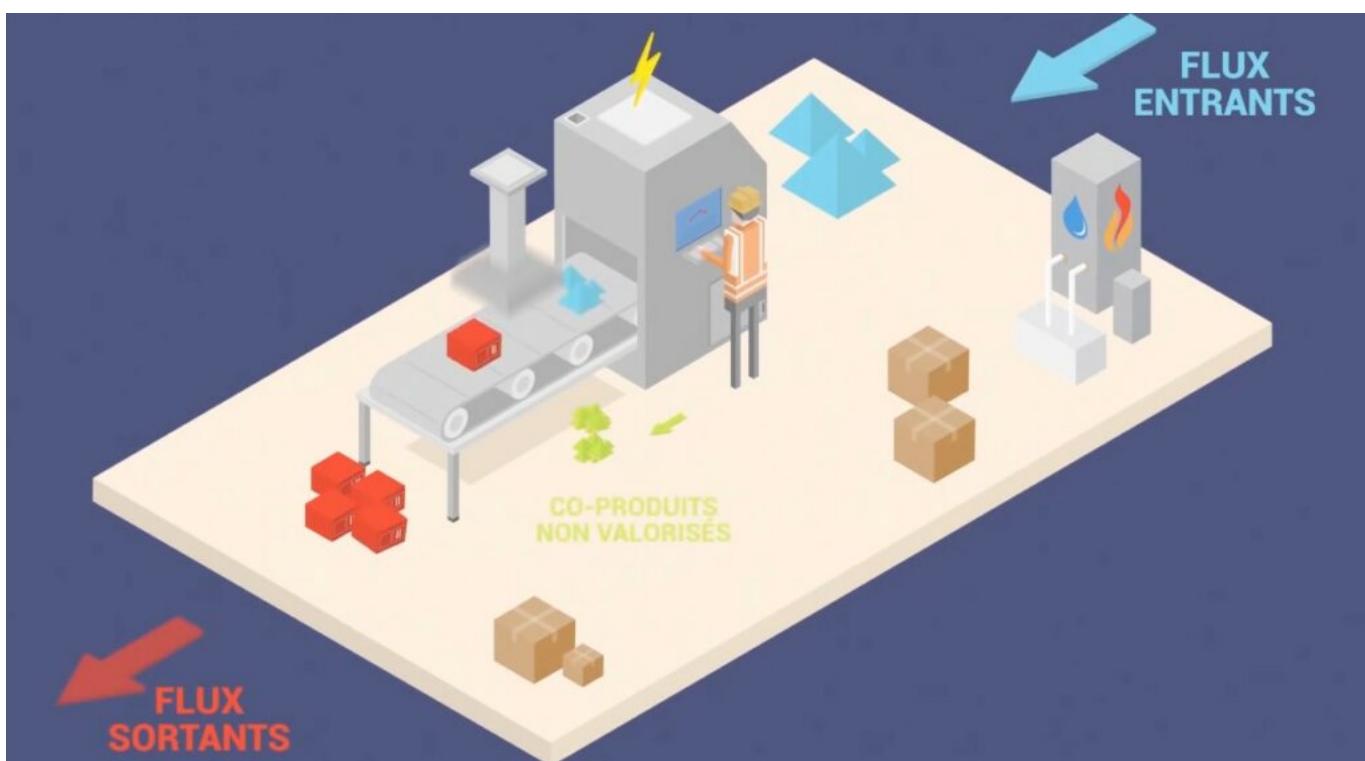
- [Alain Martin](#), Mission projet
- [Léa Gérin](#), directrice Charles Gérin et fils
- [Béatrice Darcas](#), directrice Atelier Bio de Provence

Ecrit par le 22 février 2026

- [François Gutierrez](#) et [Isabeau Gaillard](#), co-fondateurs de Ventoux Compost
- Julien De Michele du [service développement économique de la Cove](#) (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin)
- [Sarah Mendez-Colloc](#), chargée de l'étude à la CCI de Vaucluse

Présidée par [Patrice Rouvier](#) d'Allianz assurances, Carpensud s'adressait auparavant principalement aux entreprises du bassin de Carpentras et Pernes-les-Fontaines. Depuis l'an dernier, l'association [a décidé d'élargir son champ d'action à toutes les entreprises du département de Vaucluse.](#)

L.G.



Avec l'EIT, l'objectif est que les déchets des uns deviennent les matières premières des autres. DR/Ademe

Contact Carpensud :

s.montmasson@carpensud.com
thea.defilippo@carpensud.com

Ecrit par le 22 février 2026

Le parc du Ventoux veut remettre la Haie à l'honneur



Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux lance le pacte en faveur de la Haie qui vise à augmenter les lignes d'haies en France de 50.000 km d'ici 2030 dont 148km d'ici 2026 en région sud dans les exploitations agricoles. Dans la lignée de la mise en place du projet CHAM « Cultiver la Haie et l'Agroforesterie au Mont-Ventoux », le Parc et la Chambre d'agriculture coanimeront le lundi 2 septembre, une réunion d'information sur l'accompagnement de ce dispositif et les aides disponibles.

Début juillet 2024, [le Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#), en partenariat avec [la Chambre d'Agriculture de Vaucluse](#) et [la SCOP AGROOF](#), avait été choisi pour accompagner les projets de gestion et de plantation d'haies durable dans les exploitations agricoles de son territoire via le dépôt du projet

Ecrit par le 22 février 2026

CHAM « cultiver la haie et l'agroforesterie au Mont-Ventoux ». Une candidature qui a été appuyée par la fédération départementale des chasseurs de Vaucluse, [l'AOC Ventoux](#) et [l'association Les hommes qui plantent des arbres](#).

Ce dessein rentre totalement dans l'objectif de l'État qui à travers son pacte en faveur de la Haie souhaite augmenter le linéaire de haies en France de 50.000 km d'ici 2030. [La Région Sud](#), très sensible à ce projet et aux causes environnementales, a dédié 1,94 millions d'€ pour la plantation de 148 km de haie sur une période de 2 ans, de 2024 à 2026. Le pacte offre un accompagnement technique ainsi qu'une aide financière pour la plantation de ces haies et l'alignement intraparcellaires dans les exploitations agricoles.

Une réunion d'information le 2 septembre

Une première réunion de présentation sur l'accompagnement et les aides disponibles, co-animée par le Parc et la Chambre d'Agriculture, aura lieu à la Mairie de Sault le lundi 2 septembre à 14h30. Cette réunion sera suivie, en décembre de deux autres réunions de présentation, dans la plaine Comtadine et le Pays Vaisonnais. Les périodes de plantation concernées par le projet sont les automnes-hivers 2024-2025 et 2025-2026.

Un défi agricole et environnementale

Avec plus de 1130 exploitations sur son territoire, le Ventoux fait partie des zones importantes où l'activité agricole est importante. C'est donc tout logiquement que le Parc naturel régional du Ventoux a fait le choix de s'engager pour accompagner les dynamiques locales autour de la haie et de l'agroforesterie afin de répondre aux défis agricoles et environnementaux de son territoire. Responsable d'un quart de l'émission à effet de serre, l'alimentation issue du territoire du Ventoux reste un point important pour l'économie du département.

Il était donc essentiel face à la capacité et la dynamique agro-alimentaire du Ventoux de réagir afin de faire face à ces défis d'avenir. Les haies jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, le soutien de la production agricole, la promotion de la transition agroécologique ainsi que l'adaptation au changement climatique.

Le Parc du Luberon veut protéger les chauves-souris

Ecrit par le 22 février 2026



Le Parc naturel régional du Luberon a lancé deux études au sein de deux sites Natura 2000, 'Vachères' (Alpes-de-Haute-Provence) et 'Rochers et Combes des Monts de Vaucluse', afin d'identifier les zones forestières abritant des gîtes à chiroptères, plus communément appelées les chauves-souris, pour protéger les arbres-gîtes utilisés par ces espèces menacées.

À l'initiative du PNR du Luberon, Asellia Écologie a réalisé l'étude dans les Monts de Vaucluse, en collaboration avec l'ONF, du 15 au 20 juillet derniers. Le CEN PACA (Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur) a quant à lui réalisé l'étude sur le site de Vachères, en partenariat avec GEOECO et ChirOïko.

Les organismes ont réalisé des prospections acoustiques, le suivi télémétrique des individus équipés d'émetteurs VHF (Very High Frequency), ainsi que la recherche d'arbres-gîtes par caméras thermiques, endoscopes et lampes.

Dans les Monts de Vaucluse, Asellia Écologie a commencé par capturer au filet des espèces forestières emblématiques, telles que la Barbastelle d'Europe et le Murin de Bechstein. Seule une jeune femelle Barbastelle a été attrapée et équipée d'un émetteur afin de localiser son arbre-gîte. Après plusieurs jours de recherche aux alentours de la combe de Font Jouvale, elle a été retrouvée dans le site Natura 2000 des Ocres, ce qui a permis la découverte d'un îlot d'arbres-gîtes qui les abritaient, elle, et sa colonie. Le

Ecrit par le 22 février 2026

Parc du Luberon va pouvoir procéder, avec l'accord du propriétaire, à la mise en protection de ce petit bois.

D'autres arbres et îlots d'arbres présentant des cavités et des points d'eau accessibles aux chauves-souris ont également été recensés lors de ces études. Le Parc va se charger d'informer les propriétaires de leur valeur pour la biodiversité et les sensibiliser à leur conservation. En plus de protéger les espèces de chauves-souris, cette mission va aussi permettre d'assurer le maintien de ces réseaux de vieux bois et les corridors les connectant, voire de les restaurer.